

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

Mont-Carmel devient exploitant forestier

MONT-CARMEL -La municipalité de Mont-Carmel sera la première au Québec à gérer l'exploitation forestière de son territoire, en vertu d'un contrat d'aménagement forestier (CtAF) octroyé le 1^{er} avril dernier par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et d'une entente avec les Bois sciage Lafontaine.

Bruno Lacroix

Pour pouvoir soutenir les efforts d'exploitation de la municipalité, le gouvernement québécois alloue une somme totale de 510 000\$, qui sera versée pour les six prochaines années. C'est le député-ministre Claude Bécharard qui en a fait l'annonce, devant le maire Yvon Soucy et de nombreux dignitaires, lundi, à l'Auberge du Petit Lac de Mont-Carmel.

Ainsi, le gouvernement aidera, à court terme, la mise en branle de 13 autres projets similaires», à celui de Mont-Carmel, appelés «Laboratoires ruraux, dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.

Selon le ministre, les Laboratoires ruraux ont été développés pour consolider les opérations forestières et permettre aux municipalités de prendre le contrôle de leurs ressources. «L'approche par municipalité, dit-il, permet d'offrir un guichet unique qui ouvre la voie, dans le cas de Mont-Carmel, sur des projets connexes comme la gestion de l'énergie et la gestion d'une pourvoirie». Il ajoute que «c'est la 1^{re} fois que le gouvernement signe ce genre d'entente avec une municipalité. Nous le faisons avec des conseils de bande».

Projet

Le projet de Mont-Carmel se divise en trois

phases. Outre l'exploitation forestière de 2 400 mètres cubes de bois ligneux sur son territoire, le projet intègre la mise en place d'une chaufferie municipale alimentée



Le député-ministre M. Claude Bécharard et le maire de Mont-Carmel, M. Yvon Soucy, lors de l'annonce, lundi dernier.

par la biomasse produite par l'exploitation. Le centre municipal, l'école et l'église seront ainsi chauffés à moindre coût. La relance, d'ici cinq ans, de la Pourvoirie la Baronnie, près du Lac de l'Est, fait également partie, à plus long terme des visées.

Selon le maire Soucy, la municipalité a entrepris des démarches avec le groupement forestier de Saint-Alexandre pour

exploiter le territoire dès cette année. «Nous prévoyons dégager, dit-il, un léger profit à partir des revenus que nous estimons à 80 000\$ en 2008». De plus, des intervenants socio-économiques

du Kamouraska seront approchés pour administrer une corporation que la municipalité entend créer.

Le maire ajoute que dans son ensemble, «le projet permettra l'embauche de cinq à sept travailleurs à temps plein».

Recherche de débouchés

Pour consolider leurs opérations forestières,

dans un marché en ralentissement, les Bois de sciage Lafontaine décidait de fermer, en 2006, l'usine Pelem de Mont-Carmel pour réunir ses opérations à Sainte-Perpétue.

«Pour compenser cette perte, de préciser

le maire, la municipalité a exploré les secteurs de 2^e et 3^e transformation du bois en recherchant des promoteurs, mais les résultats se sont avérés infructueux».

Par contre, une entente de gré à gré a été conclue entre la municipalité et les Bois de sciage Lafontaine, l'automne dernier, pour l'exploitation de 2 400 mètres cubes de bois ligneux sur les 8 000 mètres cubes, rattachés à l'usine Pelem, faisant partie du territoire de Mont-Carmel. «Le territoire correspond à la possibilité forestière de la pourvoirie de la Baronnie», de préciser M. Soucy, qui ajoute que Bois de sciage Lafontaine, selon l'entente, est le premier client preneur des produits d'exploitation de la municipalité. Ainsi, Mont-Carmel assumerait la gestion de toutes les ressources de ce territoire de 65 kilomètres carrés, «ce qui créerait une activité touristique importante et des retombées économiques très intéressantes», de spécifier M. Soucy.

À l'origine, la Baronnie proposait de l'hébergement pour les chasseurs d'ours et d'originaux, ainsi que la pêche. «Le sentier de motoneige traverse ce territoire et il y avait même un relais», d'ajouter le maire.